



MAIRIE DE

**Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal**

du 2 juillet 2026 à 21h00

L'an deux mille vingt-six et le deux juillet à 21h00, le Conseil municipal régulièrement convoqué le vingt-six juin 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle des fêtes, sous la présidence de M. LACOSTE Bernard, Maire.

Présents : Bernard LACOSTE, Benjamin CONSTANT, Anaïs ARMENGOL, Patricia SARTHE, Gilles ARATA, Marie-Andrée SEUBE, Frédéric POLES, Pauline ESCOLL, Jérôme LARTIGUE

Procurations : Alain GUILLAMOT donne procuration à Anaïs ARMENGOL

Absents : Carole FRANCAZAK

A été nommée **secrétaire de séance** : Anaïs ARMENGOL

Le nombre de conseillers en exercice est de onze. Neuf conseillers étant présents à l'ouverture de la séance, le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 21 h 00

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de séance du 5 juin 2026
- Désaffectation et déclassement des parcelles AI 254 et AI 256 (terrasse du restaurant) du domaine public et intégration dans le domaine privé de la commune
- Approbation du rapport financier de la commission communautaire d'évaluation des transferts de charges
- Modification des statuts de la CCLG portant transfert de la compétence supplémentaire « périscolaire »
- Recrutement en CDD d'un agent pour la restauration scolaire
- Nomination stagiaire Mme BIERANDE sur le grade d'Adjoint d'Animation
- Nomination stagiaire Mme LABORDE sur le grade d'Adjoint d'Animation
- Délibération pour l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde

Questions diverses :

- Rapport du service ingénierie sur le mur du presbytère
- Devis Territoire d'Energie pour l'éclairage du stade de foot
- Rapport sur la gestion des boues
- A partir du 1^{er} janvier 2027, nouvelle taxe sous le nom de Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation
- Taxe foncière et taxe d'habitation sur les résidences secondaires : dans le cadre d'une vérification sélective des locaux, la DGFIP met à disposition des collectivités qui le désirent un traitement automatisé annuel.
- Rapport d'observation de la Communauté des Communes et la ville de Fleurance



Mr le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Réfection du mur de soutènement du presbytère suite au rapport du Service Ingénierie du Conseil Départemental

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour

Mr le Maire explique qu'à la fin du Conseil, il laissera la parole aux membres du conseil qui ont assisté aux commissions de la CCLG pour en faire le compte-rendu.

1. Approbation du PV de séance du 5 juin 2026

Le PV de séance du 5 juin 2026 est soumis au vote pour approbation.

Le PV de séance du 5 juin 2026 est approuvé par 10 voix pour.

2. Désaffectation et déclassement des parcelles AI 254 et AI 256 (terrasse du restaurant) du domaine public et intégration dans le domaine privé de la commune

Le géomètre ayant borné et renuméroté la partie terrasse du restaurant, il s'agit maintenant de désaffecter et déclasser ces parcelles afin de pouvoir procéder à l'acte notarié pour l'échange avec la SCI Les Tuiles Gasconnes.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 10 voix pour, approuve la désaffectation et le déclassement des parcelles AI 254 et AI 256.

3. Approbation du rapport financier de la CLECT

Mr CONSTANT présente les conclusions de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT). Il explique que cette commission se cantonne à l'évaluation des coûts et n'aborde pas les aspects techniques et pratiques de l'exercice de la compétence.

Mr CONSTANT explique que le détail du service sera débattu et construit en commission « Petite Enfance » où siège Marie-Andrée SEUBE et Pauline ESCOLL.

Mr le Maire précise que ce rapport doit être approuvé à la majorité qualifiée des communes membres conformément aux dispositions de l'article L5211-5 du CGCT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 10 voix pour :

- Approuve le rapport financier de la CLECT.

4. Modification des statuts de la CCLG portant transfert de la compétence supplémentaire « périscolaire »

Le Conseil Communautaire a décidé, par délibération du 27 mai 2026, de procéder à la modification des statuts communautaires pour intégrer la compétence supplémentaire « Création et gestion des accueils de loisirs de la maternelle à l'élémentaire sur le temps périscolaire (y compris les mercredis) ».

Mr le Maire soumet cette modification statutaire à l'avis du Conseil Municipal.



Après plusieurs échanges, le Conseil Municipal souhaite avoir plus de renseignements sur les modalités du transfert de cette compétence avant de voter. Mr le Maire propose d'organiser une réunion avec la Communauté de Communes avant le prochain conseil municipal.

Le vote est donc reporté au prochain conseil

5. Recrutement en CDD d'un agent pour la restauration scolaire

Recrutement en remplacement de Mme REGOR dont le contrat ne sera pas renouvelé. CDD de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2026 à temps non-complet (23 heures hebdomadaires). Mr le Maire dit qu'il y a eu une candidature spontanée, présente le CV et précise que le candidat possède un CAP de cuisinier et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 9 voix (Mr le Maire ne participant pas au vote) :

- Approuve le recrutement de l'agent pour la restauration scolaire

6. Nomination fonctionnaire stagiaire Mme Lilita BIERANDE

Mr le Maire propose de nommer Mme Lilita BIERANDE fonctionnaire stagiaire à compter du 29 août 2026 en remplacement de Mme LAKHMES qui a donné sa démission au 1^{er} juin 2026. Elle sera nommée sur le grade d'Adjoint d'Animation, à temps non-complet (21 heures hebdomadaires) dans le cadre de la garderie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 10 voix pour :

- Approuve la nomination de Mme Lilita BIERANDE

7. Nomination fonctionnaire stagiaire Mme Lucie LABORDE

Mr le Maire propose de nommer Mme Lucie LABORD fonctionnaire stagiaire à compter du 29 août 2026. Elle sera nommée sur le grade d'Adjoint d'Animation, à temps non-complet (20 heures hebdomadaires) sur le second poste de la garderie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 9 voix pour (Mr le Maire ne participant pas au vote) :

- Approuve la nomination de Mme Lucie LABORDE

8. Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde détermine, en fonction des risques connus et recensés, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes. Il recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Mr le Maire propose au conseil l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde. Ce dernier sera présenté en réunion publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 10 voix pour :

- Approuve le lancement de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde



9. Rapport du service ingénierie sur le mur du presbytère

Mr le Maire explique que, suite au rapport du service ingénierie, le coût des travaux s'élèvent maintenant à 110 000,00 € HT. Cela nécessite un bureau d'études spécialisé en ouvrage d'art.

Mr le Maire propose de continuer les travaux. CEREMA propose une subvention de 60 % et l'État de 20 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 10 voix pour

- Autorise Mr le Maire à continuer les démarches et les travaux.

Questions diverses

- **Devis Territoire d'Énergie pour l'éclairage du stade de football**

Mr le Maire présente un nouveau devis réalisé par l'entreprise SPIE pour un total de 62 000,00 €.

L'entreprise propose de remplacer les 4 éclairages de chaque poteau par 2. L'avantage serait une forte diminution de la consommation électrique sans altérer les performances d'éclairage. Le devis établi prend en compte la remise aux normes de l'installation.

Il resterait 23 000,00 € à la charge de la commune après déduction des diverses subventions.

Une réunion avec les différents intervenants s'avère nécessaire (mairie de Fleurance, Mairie de La Sauvetat, ASFLS, Association de Sauvegarde du Stade).

- **Rapport sur la gestion des boues de la station d'épuration**

Mr CONSTANT explique que les analyses de boues confirment l'absence de métaux lourds. Les boues sont donc conformes aux normes, elles peuvent être épandues. Aux vues de la quantité, il faudra une dizaine d'hectares.

Mr CONSTANT explique que la commune doit faire venir une pelle pour évacuer les boues et coordonner le chargement avec l'agriculteur qui souhaite épandre les boues sur ses parcelles.

Mr CONSTANT espère clôturer ce dossier durant l'été.

Mr le Maire revient sur l'étude ASSAISSEMENT menée par un bureau d'études pour le compte de la CCLG. 13 raccordements d'eaux pluviales sur le réseau d'eau usée ont été identifiés. Les propriétaires seront informés en temps voulu.

- **A partir du 1^{er} janvier 2027 possibilité de mettre en place la nouvelle taxe sous le nom de « Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation »**

Mr SIGAL, conseiller aux décideurs locaux, nous informe que la commune peut instaurer une nouvelle taxe sur les logements vacants.

Mr le Maire précise qu'il faudra se prononcer avant le 1^{er} octobre 2026.

- **Rapport d'observation de la Communauté des Communes et la ville de Fleurance**

Mr le Maire présente le rapport d'observation effectué par la Chambre Régionale des comptes portant sur le contrôle des comptes et de la gestion de la CCLG et la commune de Fleurance sur les années 2019 et suivantes.

- **Nouvelle proposition pour la salle des fêtes**

Mr le Maire présente un nouveau projet de rénovation de la salle des fêtes et notamment la proposition d'entre entreprise en capacité de réaliser l'isolation des combles à 1 €. Pour réaliser cette prestation, il est



nécessaire que les combles ne soient pas en pente ce qui est le cas aujourd'hui. Mr le Maire propose de rabaisser le plafond en faisant faire un plafond suspendu. Le coût de ce plafond serait compensé par le coût minime de l'isolation. Il présente un premier devis pour la réalisation du plafond mais qui n'est pas bon marché. Il propose d'en faire faire un second afin de pouvoir choisir la solution technique pour l'isolation.

- **Désignation d'un référent santé-environnement/moustique tigre**

Mme ARMENGOL a été désignée comme référente santé-environnement pour la commune auprès de l'ARS. A ce titre, elle a assisté à une réunion départementale des référents santé-environnement au sujet de la mission « Ambroisie ». Elle fait un rapide résumé de la formation et explique aux membres du conseil les risques et dangers de la prolifération de cette plante envahissante. Elle distribue un petit dossier de présentation à l'ensemble des membres.

Une publication sur « Intra-muros » est en préparation avec Mr GUILLAMOT.

Mme ARMENGOL précise que d'autres membres du conseil peuvent être référent.

- **Commission communale**

Mr CONSTANT relate les travaux de la commission « voirie communale ». Les travaux de voirie seront réalisés en octobre et le passage de l'épaveuse fin août.

- **Document de communication communale**

Mme ARMENGOL présente une première version du « Guide de La Sauvetat » réalisé avec Mr GUILLAMOT. Elle distribue une version papier à l'ensemble des membres du conseil afin qu'ils puissent donner leur avis et amender le document.

- **Conseil d'école**

Mr CONSTANT présente le bilan de l'année scolaire. Il y a une baisse des effectifs pour la rentrée scolaire 2026-2027. Il tient également à préciser que de nombreux compliments ont été formulés au sujet de la qualité des repas servis à la cantine.

- **Compte-rendu des différentes commissions CCLG**

Mr POLES Frédéric a participé à la commission « Finances » et annonce qu'une entreprise financière va évaluer la santé financière des 43 communes de la COMCOM.

Mr ARATA Gilles a participé à la commission « Développement économique et attractivités ». Il n'est pas autorisé à communiquer les sujets abordés au sein de cette commission.

Mme ARMENGOL a participé à la commission « Environnement et transition écologique » et fait un rapide compte-rendu des échanges.

Mme SEUBE explique que la commission « Petite enfance » ne s'est pas encore réunie.

M. le Maire lève la séance à 23h45



